Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Circonscription de FOUGÈRES

Candidature Pierre-Henri TEITGEN

Député sortant - Conseiller Général de Fougères-Nord

Remplaçant éventuel : ***Docteur STRÉE,*** Adjoint au Maire de Fougères

---

COMITÉ DE PATRONAGE

En dehors de toute considération politique, dans le désir de rendre à M. Pierre-Henri Teitgen le témoignage de sympathie que mérite son dévouement à notre région de Fougères et à l'intérêt général, nous présentons et soutenons sa candidature :

MM. les Conseillers Généraux des Cantons de St-Brice, Louvigné et Antrain.

MM. les Maires de tous les chefs-lieux de canton de l'Arrondissement de Fougères : RÉHAULT, **Maire de Fougères** ; TRONCHOT, **Maire de Saint-Brice** ; DE MONTIGNY, **Maire de Louvigné** ; DESLANDES, **Maire d'Antrain** ; BEAULIEU, **Maire de Saint-Aubin.**

Canton de Fougères-Nord : MM. FALIGOT, **Maire de Parigné** ; GUÉRIN, **Maire de Landéan** ; JANIN, **Maire de Le Loroux** ; DANDIN, **Maire de Laignelet** ; CARRÉ, **Maire de La Chapelle-Janson** ; GUÉRIN, **Maire de Fleurigné** ; BLANCHET, **Maire de Beaucé** ; CHEMIN, **Maire de La Selle-en-Luitré.**

Le Commandant LE PAGE, **Maire-Adjoint de Fougères** ; MM. BARBÉ, CORVAISIER, DENIS, GOUGEON, MADELAIN, **Conseillers Municipaux.**

MM. Elie CHEMIN, **Cultivateur à La Selle-en-Luitré** ; PRODHOMME, **Cultivateur à Saint-Etienne-en-Coglès** ; HELLEU, **Cultivateur à Saint-Jean-sur-Couësnon.**

Comtesse D'AVENEL, Madame Jean TOUTAIN ; Mademoiselle LÉCRIVAIN, **Conseiller municipal de Fougères.**

MM. AZÉ, **Cheminot, militant syndical** ; THEVEU, **Employé d'industrie à Fougères** ; JEUSSELIN, **Sabotier à Fleurigné** ; TOUCHARD, **Ouvrier en chaussures à Fougères.**

MM. COQUELIN, FOUGÈRES, LELIÈVRE, **Commerçants.**

PROFESSION DE FOI

Faute d'avoir réformé à temps des institutions paralysées par des formations politiques spécialistes du déclanchement des crises ministérielles, la France a traversé une crise grave. Secondant l'initiative de M. le Président de la République, le gouvernement de M. Pierre Pflimlin a évité la guerre civile à notre pays. Il a permis, dans la légalité, l'appel au Général de Gaulle, qui peut ainsi jouer le rôle pour lequel il est irremplaçable : celui d'un arbitre.

Le Général de Gaulle a voulu s'appuyer sur une large union. Il a désavoué les appels

à la dictature des " ultras " d'extrême-droite. Le 28 septembre, huit Français sur dix l'ont approuvé en disant " OUI " à la nouvelle Constitution.

L'Union des " Oui " doit se réaliser demain à l'Assemblée Nationale autour du futur gouvernement pour faire face aux grandes tâches qui attendent la République nouvelle. Nous ne sommes pas de ceux qui cherchent dans la vie publique des prétextes pour diviser. Notre vocation est d'unir tous ceux qui, attachés à la Liberté et à la Patrie, doivent se consacrer ensemble à l'œuvre commune.

Dans cet esprit, je m'engage :

— à sauvegarder les institutions républicaines, les libertés civiques, syndicales et professionnelles, les droits de la famille ; la liberté d'enseignement que j'ai toujours défendue ;

— à respecter loyalement les dispositions de la nouvelle constitution et spécialement celles qui doivent enfin assurer la stabilité gouvernementale pour laquelle je n'ai cessé de combattre ;

— *à soutenir, pour le rétablissement de la paix en Algérie, la politique définie par le Général de Gaulle, politique qui doit associer pour un avenir commun la Métropole et l'Algérie, dans le respect de la personnalité algérienne ;*

— à poursuivre, comme je l'ai fait aux côtés de Robert Schuman, l'œuvre d'unification européenne ;

— *à rechercher dans un effort continu d'expansion économique les moyens d'assurer à notre région de Fougères plus de prospérité et de justice sociale :*

Installation à Fougères d'Industries nouvelles,

Protection de l'exploitation familiale agricole contre le scandale des cumuls d'exploitations,

Accélération des travaux d'électrification, d'adduction d'eau, de réfection des chemins,

Respect des règles relatives à la garantie des prix agricoles,

Développement de l'enseignement professionnel,

Reconversion des entreprises artisanales menacées par le progrès du machinisme,

Développement des travaux d'intérêt général susceptibles d'assurer du travail à notre main-d'œuvre et en particulier à nos exploitations de granit,

Institution progressive du salaire garanti pour les travailleurs privés d'emploi,

Revalorisation des allocations familiales et de l'allocation aux vieux.

Parce que vous refusez toute dictature, parce que vous écartez l'étatisme et le conservatisme, parce que vous voulez la Liberté et la Justice, vous voterez pour une République forte au service de la Nation, pour une République sociale dans la Fraternité.

Vive de Gaulle ! Vive la République !

Pierre-Henri TEITGEN

Commandeur de la Légion d'Honneur — Compagnon de la Libération
Croix de Guerre — Médaille des Evadés

Imp. FOUGERAISE, 80, rue de la Forêt